

**L'Edito**

*Choix de société,  
devoir de résistance*

Trente mille suppressions de postes en 2009. Trente-cinq mille programmées pour 2010. La fonction publique d'État, tel un iceberg, est en train de fondre.

Ce n'est pas tant les économies attendues et mises en avant qui comptent, mais la volonté du gouvernement –avant comme pendant la crise– de remettre en cause le rôle et la place des services publics. Qu'il s'agisse de l'hôpital public, de l'Éducation nationale, de la concurrence et de la répression des fraudes, des services de l'équipement ou d'autres services publics, les restrictions sont à l'ordre du jour.

Il faut en quelque sorte que nulle résistance ne puisse s'exprimer face à la décision d'un État omnipotent. Encore une fois, c'est la logique Étatisation-Privatisation qui est en œuvre. Ce sont aussi autant de garanties qui s'amenuisent, s'agissant du nombre de caisses primaires d'assurance-maladie sur le territoire.

Cette volonté systématique de restreindre ou de supprimer des services publics –ou de vouloir les gérer comme des entreprises privées– conduit progressivement à renier les principes républicains dont celui de l'égalité de droit. On ne joue pas impunément avec les valeurs et principes républicains. La France n'est pas l'Amérique, disait-on. Elle a su historiquement mettre en place un système où l'égalité de droit et la solidarité étaient une exigence universelle et étaient souvent enviées. C'est ce qui permet aujourd'hui, par exemple, de parler d'amortisseurs sociaux importants pendant la crise. Derrière tout cela, c'est un choix de société qui est posé. Va-t-on vouloir encore copier le modèle anglo-saxon au moment où celui-ci prend l'eau?

Parmi les fondamentaux de la CGT-Force Ouvrière, outre l'indépendance, la liberté et la démocratie, figure aussi un attachement viscéral aux principes républicains. Dans ces conditions, défendre ces principes devient un devoir de résistance.



Jean-Claude Mailly,  
Secrétaire Général  
Confédération FO

**→ GT Fonctions ESARR5  
tenues par des TSEEAC**

**FO s'oppose à la tentative de DSNA/DO de réduire le périmètre des fonctions ESARR5 des TSEEAC...**

Le GT s'est réuni pour la quatrième fois pour tenter de déterminer la méthode à utiliser pour définir le périmètre des fonctions tenues par les TSEEAC et concernées par les ESARR5.

Dans un premier temps, les représentants des personnels ont pu assister à une présentation très orientée de la vision DO/SMQS des exigences ESARR5. En résumé il n'existerait que deux catégories susceptibles d'être prises en compte : les gestes techniques liés à la notion de temps réel sans boucle de rattrapage et les gestes techniques "proches du temps réel" liés à la sécurité dont les conséquences doivent être évaluées en termes de criticité du risque.

**Le SNNA-FO s'est opposé fermement à cette vision réductrice du périmètre et a rappelé sa volonté de procéder à une étude exhaustive des fonctions service par service pour identifier celles relevant des ESARR5 sans que le critère "temps réel" soit déterminant.**

A titre d'exemple, les concep-

teurs de procédures ne travaillent par en temps réel, mais une erreur de leur part dans la définition de procédure (erreur sur un niveau d'attente ou autre) peut créer un risque réel. On notera la réponse de l'animateur du GT David COMBY à ce propos "il faut prendre en compte la probabilité d'occurrence du risque, sinon tout devient ESARR5". Entendre cela après une présentation de DO/SMQS ne manquait pas de sel...

Puis, dans un deuxième temps, l'administration essaiera ensuite de convaincre les OS qu'il faut utiliser les filtres de "cadrage EPIS" et "Etudes de sécurité" pour déterminer les tâches ESARR5. Le SNNA-FO, ainsi que les autres syndicats présents, se sont de nouveau insurgés contre cette vision SMS unique et réductrice.

La DO voulait imposer aux syndicats un ersatz de périmètre : il fut rejeté en bloc. De fait, l'animateur a demandé une interruption de séance pour tenter de sortir de l'impasse où il s'était engagé...

**SOMMAIRE**

- *GT fonctions Esarr5 TSEEAC (p 1, 2)*
- *Réunion Grilles EVS/RSI (p 2)*
- *CTP DGAC (p 3)*
- *Analyse 2eme directive «Ciel unique» (p 4)*
- *BNIA Bourget: FO dépose une alarme sociale (p4)*

(Suite de la p 1, GT TSEEAC ESARR5)

A la reprise de la discussion, D. COMBY, appuyé par F. MEDIONI, Chef du CRNA Ouest et ancien animateur du GT ESARR5/licence ATSEP, a proposé de travailler à partir des analyses SMS et des certifications des services sans que cela soit exclusif de fonctions qui pourraient avoir été omises, mais dont "la conséquence des gestes peut engager la sécurité".

C'était la demande de FO.

**L'analyse des tâches ESARR5 exercées par les TSEEAC s'ef-**

**fectuera donc :**

- par familles d'entité (ex : les CRNA, puis les SNA, etc.),
- par type de fonctions,
- par classement en trois niveaux (liés à la capacité de garantir le niveau de compétences, selon le niveau de formation/évaluation).

Cette démarche aurait pu être obtenue plus tôt. **Le SNNA-FO avait communiqué, quinze jours avant cette réunion, une synthèse annotée des fonctions tenues dans les différents services** dans le but d'amener

son expertise et son analyse et d'accélérer ce GT.

Aussi, **le SNNA-FO a rappelé au représentant de la DO que l'enjeu de ce GT était la protection des personnels concernés** et qu'il devrait considérer les organisations syndicales comme des partenaires pour avancer dans ses travaux...

Contacts:

Fred BARRET (SIA-BN), Marion BRIDET (Vigie Trafic Roissy), Patrick PIRAT (BTIV CRNA/Est), Michel LENOIR (BN), Pierre MEYBON (BN)

## → Réunion sur les grilles indemnitaires EVS/RSI

Lors de cette dernière réunion de travail du 12 mai, trois grilles indemnitaires ont été présentées aux syndicats signataires du protocole.

Ces 3 grilles correspondent à la transposition des grilles initiales complétées par les mesures protocolaires et par la création des nouveaux services (DSAC, STAC...):

RSI: applicable aux IEEAC, aux TSEEAC et aux IESSA qui sont sur des fonctions d'encadrement ou d'expertise (les IESSA et les TSEEAC ont le choix entre la grille EVS ou la grille RSI, les IEEAC ne peuvent choisir et relèvent du RSI).

EVS: applicable aux IESSA et TSEEAC. Cette grille regroupe l'intégralité des fonctions tenues par les IESSA et les TSEEAC.

EVS spécifique ICNA: applicable aux ICNA. Cette grille regroupe l'intégralité des fonctions tenues par les ICNA. Certaines fonctions encore tenues par des ICNA, mais qu'ils n'ont pas vocation à exercer disparaîtront de la grille lorsqu'il n'y aura plus d'ICNA sur ces fonctions.

**Pour FO, cette transposition à minima ne reflète pas l'esprit des débats protocolaires et nous déplorons que l'administration ait refusé de lancer une véritable réflexion sur l'amélioration de l'ensemble des régimes indemnitaires.**

L'administration a souvent évoqué la volonté du Budget et de la Fonction Publique de voir disparaître les régimes indemnitaires (RSI, EVS, et autres) de la DGAC pour les remplacer par des dispositifs moins favorables.... En effet les dispositifs actuels ont des processus de revalorisation (sur l'inflation et sur le trafic) avec un effet cliquet qui empêche de redescendre si l'inflation devient négative ou si le trafic baisse (ce qui est le cas actuellement).

**FO dénonce cette orientation et demande qu'un processus de revalorisation soit prévu dans le futur régime indemnitaire pour garantir le pouvoir d'achat des personnels.**

**Lors des futures négociations protocolaires, FO s'attachera à défendre un mécanisme indemnitaire simplifié (réduction du nombre de niveaux) au profit de tous les personnels et valorisant l'ensemble des fonctions exercées.**

*Vous souhaitez agir sur les choix et les orientations de la DGAC?*

**REJOIGNEZ LE SNNA/FO!**

**Nom:**

**Prénom:**

Date et lieu de naissance:

Corps/Grade:

Affectation:

Email professionnel:

Tel professionnel:

Fax professionnel:

Adresse personnelle(Optionnel):

Tel:

Fax:

Email:

A

, le

Signature

**A renvoyer**

**-par fax au 05 56 55 61 67 ou**

**-par courrier: SNNA-FO, CRNA/SO, avenue de Beaudésert 33692 MERIGNAC**

**Pour nous contacter: fosnna @ aol.com, ou Permanence BN Tel: 05 57 92 8486 / Fax: 8487**

Lors de l'ouverture de ce CTP du 18 mai, le Directeur Général a confirmé que la situation du transport aérien reste dégradée. La période de préparation budgétaire est difficile pour la DGAC. Il y aura un travail important sur la trésorerie. Une rencontre est programmée cette semaine entre le Directeur Général et C. de COURSON en charge des questions budgétaires de la DGAC.

### **Calendrier protocolaire**

Le DG finalisera les bilatérales avec les OS de la DGAC au mois de juin. Le protocole envisagé initialement sur 5 ans sera réajusté par rapport au contexte actuel. Les négociations pourront éventuellement déborder sur 2010 mais le DG souhaite maintenir la continuité protocolaire. Un protocole de transition sur 2 ans pourrait être envisagé puis une reprise à un rythme normal.

*Sur ce point, FO a déjà fait part de sa demande de voir un protocole sur une durée réduite dans l'attente d'une évolution positive de l'activité du transport aérien.*

### **Approbation du procès verbal du CTP DGAC du 16 janvier 2009**

Dans le cadre des délais concernant les re-convocations pour des réunions formelles (CTP, CHS...) qui n'ont pu se tenir, FO a demandé clairement que les re-convocations interviennent au plus tôt, 2 ou 3 jours après la réunion initiale. Le DG a confirmé qu'il est souhaitable de définir une règle de fonctionnement à la DGAC sachant que les textes réglementaires ne précisent pas les choses en la matière.

### **Projet d'arrêté relatif à la 2<sup>ème</sup> qualification délivrée aux TSEEAC**

FO a rappelé que l'objectif de cette réforme de la deuxième qualification est de s'adapter aux nouveaux métiers TSEEAC et doit permettre une amélioration significative du taux de réussite dès la première session 2009. En particulier FO a demandé que la biographie via internet soit réellement disponible et que le retour de la fiche de questionnaire remplie par les candidats avant la connaissance des résultats soit exploitée pour améliorer le déroulement de l'épreuve.

Vote : pour : FO, CGT, CFDT, UNSA, Administration  
Abstention : SNCTA

Une réflexion sur le recrutement et la formation des TSEEAC sera lancée en 2009. Le SNNA-FO a demandé que l'ENAC soit associé à ce GT.

### **Validation du répertoire métiers**

L'administration a proposé un rendez-vous une fois par an avec les représentants du personnel pour mettre à jour les fiches métiers (15 filières et 168 métiers). La DGAC compte utiliser ce document comme outil de pilotage en vue notamment de dimensionner les effectifs.

**FO a confirmé son opposition au fait que ce répertoire soit un outil de pilotage des effectifs dans le cadre de la RGPP.**

FO a donc voté contre la validation de ce répertoire.

Vote : Pour : Administration + CFDT  
Contre : FO, CGT, UNSA, SNCTA

### **Point sur les logements (unité de service – nécessité absolue de service- convention d'occupation précaire).**

Une présentation sur la réforme de la gestion des logements de fonction de la DGAC (NAS, US) a été faite. La DGAC va progressivement réduire le nombre d'US.

FO a rappelé que certains agents bénéficiant d'US doivent avoir le temps nécessaire pour prendre leurs dispositions. Le plan de réforme est prévu sur une durée de 3 ans. FO regrette que ces logements ne soient pas utilisés comme des logements sociaux pour permettre à des agents de la DGAC d'en bénéficier.

### **Election professionnelle des assistants de service social.**

Le dépouillement des élections aura lieu le 25 juin 2009.

### **Point sur le bilan carbone à la DGAC**

Les déplacements représentent 52% des émissions de CO2 de la DGAC. La première estimation globale de consommation de CO2 pour la DGAC est de l'ordre de 92 Ktonnes par an.

*FO a demandé si La DGAC envisage de se lancer dans une démarche ISO 14001 ?*

*Réponse : non dans l'immédiat, mais le SG lancera une réflexion en vue de lancer une expérimentation sur le télétravail.*

### **Présentation du calendrier prévisionnel de paye sur les mois à venir**

Un tableau à jour sera diffusé prochainement aux OS. Dans celui présenté en séance il manquait de nombreuses mesures (prime des formateurs en langues, des CMS et des centrales énergie...).

### **Projet d'arrêté fixant les modalités de récupération des dépassements d'horaires effectués à l'occasion de missions à la DGAC, au BEA et à l'ENAC**

Une prochaine réunion est prévue dans le courant de la deuxième quinzaine de juin pour prolonger la réflexion.

Le SNNA-FO est en phase avec la démarche de récupération au forfait mais pas sur les critères de ce forfait et souhaite que le périmètre des services concernés soit élargi.

### **Point d'information sur la réforme du compte épargne temps**

Un nouveau texte sur le CET sera soumis au CSFPE (Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat). Ce texte complique encore l'application du dispositif avec de nouvelles contraintes.

En clair les personnels qui souhaitaient capitaliser des congés pour partir un peu plus tôt en retraite seront déçus par ce nouveau marché de dupes.

Pour l'instant les agents non titulaires ne sont pas intégrés dans le champ de cette réflexion par la Fonction publique.

### **Questions diverses**

**GP Air France :** un bilan de l'application de la nouvelle procédure sera réalisé par le SG dans les mois à venir. FO a dénoncé le recul par rapport à la précédente convention et en particulier les nouvelles restrictions pour les ayant droits.

### **Retard de paiement des frais de déplacements pour les missions de formation longue durée:**

Le SNNA-FO a dénoncé le retard de plusieurs mois dans le remboursement qui oblige les agents à faire d'importantes avances.

Le Directeur Général a confirmé que cette situation est inadmissible et demandé au SG de faire le nécessaire pour régulariser cet état de fait.

## → « Ciel unique 2 » : Analyse des textes par l'ETF



→ Depuis l'arrivée de la deuxième directive Ciel unique (SES2), FO s'est battu au sein de l'ETF pour faire amender ces textes très libéraux. Certaines avancées ont pu être obtenues, mais d'autres parties des règlements n'ont pu être modifiées. La bataille va donc maintenant se jouer sur les implementing rules.

L'analyse globale des textes de la deuxième directive «Ciel Unique» par le Joint ATM Working group de l'ETF est consultable sur notre site: [www.snafo.com/Dossiers internationaux/ Ciel unique](http://www.snafo.com/Dossiers_internationaux/Ciel_unique). En voici la conclusion:

« Following the analysis of the legislation, the question is, is the bottle half full or half empty?

For ETF at this point, the bottle is half full!

Not all the objectives for ATM employees were achieved, but there was a marked level of success in a number of vital areas. During the whole process ETF was considered as a valuable and credible stakeholder and social partner. However, even if the political process is over, the work is not complete.

The adopted legislation mainly set up guidelines and principles for establishment of SES2.

**A lot of discussion will be conducted in the coming two years regarding the drafting of the implementing rules related to SES2.**

**ETF priorities regarding the SES2 implementation will be the following:**

➤ Implementing rules related to the performance framework. We will have to push for establishment of clear and measurable safety targets and for appropriate consultation of all stakeholders, including staff, before the establishment of performance objectives at European level.

➤ Carefully implementing the provision which obli-

ges consultation with the Civil Aviation Social Dialogue Committee for the implementation of the SES2 package

➤ FABs, as they will be subjected to new implementing rules regarding "guidance material for the establishment and modification of FABs" and the new function of "FAB coordinator". Furthermore we have to monitor the work that is done in all FAB projects to ensure that our member's interest are taken into account.

➤ **The study on the future of CNS and AIS services. This will be a major issue and we will continue to fight any tentative attempts to force privatization of those services through legislation.**

➤ EASA and its development. EASA will shortly start the drafting of the Implementing Rules related to safety. We will seek to get involved as much as possible.

➤ Safety. We will have to continue to push for the establishment of a Just Culture across Europe, and for the extension of a licensing scheme to all in the safety chain.

And the list is not exhaustive... »

FO exprimera les points de vue des personnels de la DGAC sur ce sujet et ses conséquences (dont le FABEC), à la prochaine réunion de travail du JATMWG les 30 juin et 1er juillet à Bruxelles.

→ D'autres documents complémentaires sont disponibles sur le site du Joint ATM Working group de l'ETF:  
<http://www.jatmwg.org/Detail.asp?ID=431>

## → BNIA du Bourget: FO dépose une Alarme sociale!

**Le BNIA du Bourget est en colère!**

Le SNNA-FO vient d'adresser une alarme sociale au DG.

Extraits:

« Les fermetures régulières du BRIA de Lille et le transfert des tâches pendant les périodes de fermeture au BNIA du Bourget augmentent très sensiblement la charge de travail des personnels du BNIA.

La décision, prise sans aucune concertation ni étude de sécurité

et de qualité du service rendu, de fermer définitivement le BRIA de Lille va pérenniser et amplifier les difficultés du BNIA du Bourget.

Cette situation conduit le SNNA-FO à déposer, ce jour, une alarme sociale au BNIA du Bourget.

Dans le cadre de cette alarme sociale, le SNNA-FO souhaite que soient étudiés, notamment, les points suivants :

-Impact de la fermeture définitive du BRIA de Lille,

-Evolution de l'effectif du BNIA,  
-Mise en place de procédures permettant de garantir un haut niveau de sécurité et de qualité du service rendu aux usagers,  
-Evaluation des besoins en matériel et remplacement de certains matériels devenus obsolètes. »

Le SNNA-FO attend maintenant de la DSNA qu'elle réponde favorablement à ces justes revendications.